

la circulaire

bulletin d'information du Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation

Hiver 2005

no 5

- > Relève en gestion
- > Programmes d'apprentissage
- > Service de placement
- > Salons de l'emploi
- > Promotion en région

au menu

Ouvrons nos portes!

Le nouveau DEC en Gestion de commerces, offert depuis bientôt deux ans dans plus d'une vingtaine de collèges au Québec, constitue une occasion en or pour intéresser les étudiants de ce programme à travailler dans nos magasins.

Pour peu que le secteur de l'alimentation sache faire valoir ses atouts et ses particularités, une bonne partie de notre relève pourrait désormais émerger de cet important programme de base du réseau collégial québécois.

Le secteur de l'alimentation est devenu un domaine hautement sophistiqué et présente des défis stimulants pour les jeunes professionnels intéressés par les nouvelles techniques de gestion et l'évolution du marché de la consommation.

Le Comité sectoriel a donc décidé de se rapprocher des collèges et des professeurs offrant ce programme afin de développer avec eux un partenariat pour que leurs étudiants puissent être mieux préparés à faire carrière dans notre secteur. D'où l'idée de produire une série de trousse pédagogiques pour les assister dans cette tâche en leur proposant diverses informations, références et activités pédagogiques liées au domaine de l'alimentation.

Et qui ne voudrait pas aussi des finissants en gestion qui auraient déjà une certaine expérience du domaine alimentaire! La chose est possible et une partie de la solution appartient aux commerces qui sauront établir une collaboration active avec les collèges, les professeurs et les étudiants de ce programme dans leur région. ❁

**CONTACTEZ LE COLLÈGE LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS !
VOYEZ NOS INFORMATIONS ET RÉFÉRENCES EN PAGE 2.**

GESTION DE COMMERCES

Une trousse pédagogique POUR PRÉPARER LA RELÈVE

- > Le Comité sectoriel pose un geste concret en vue de rapprocher l'industrie des collèges offrant le programme en Gestion de commerces en lançant une première trousse pédagogique.

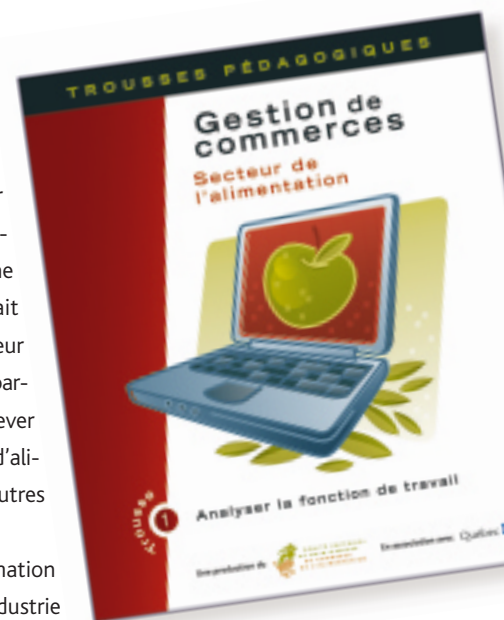
La trousse porte sur un élément de base du programme qui consiste à « Analyser la fonction de travail », c'est-à-dire à situer les étudiants par rapport aux fonctions qu'ils pourraient être appelés à remplir une fois diplômés. L'occasion était donc idéale pour mettre en valeur les caractéristiques et la nature particulière des défis que doit relever le gestionnaire d'un commerce d'alimentation, par rapport à d'autres gestionnaires de commerces.

On y retrouve une information concrète et diversifiée sur l'industrie du commerce de l'alimentation et sur

la profession de gestionnaire dans ce domaine, ainsi que du matériel d'enseignement et des propositions d'activités pédagogiques : conférenciers de l'industrie, vidéo, visites de magasins, chasse au trésor sur internet, etc.

La trousse, développée par le Comité en partenariat avec le MAPAQ, a été élaborée par deux enseignantes du Cégep de St-Hyacinthe. Une fois validée auprès de représentants de l'industrie et de professeurs en gestion, elle a ensuite été distribuée dans tous les collèges offrant le programme.

Deux autres trousse seront produites en 2005, portant cette fois sur les spécificités de la réglementation et du marketing dans le commerce de l'alimentation. ❁



Les marchands qui s'impliquent seront les premiers à en profiter !

> Les marchands intéressés à accueillir ou à recruter les futurs gestionnaires du DEC en Gestion de commerces sont invités à contacter les collèges de leur région pour signifier leur disponibilité et offrir leur collaboration. Voici quelques exemples de possibilités qui s'offrent à vous.

Les collaborations occasionnelles

Certains professeurs voudront parfois inviter des conférenciers en classe pour parler de leur métier ou obtenir la collaboration d'un marchand pour la réalisation d'un travail ou d'un exercice d'observation en magasin. Il s'agit toujours là d'une excellente occasion pour établir un contact direct et faire valoir notre industrie et votre commerce auprès des professeurs et des étudiants. Faites leur connaître votre ouverture et votre disponibilité.

Les stages de fin d'études

Des stages de fin d'études non rémunérés sont prévus dans à peu près tous les collèges offrant le programme. Leur durée oscille généralement autour de six semaines. Ces stages doivent répondre à certains critères et comporter des éléments de réalisation reliés à la formation. Ils constituent l'occasion par excellence pour accueillir des étudiants et juger de la pertinence de prolonger le tout par un emploi à temps plein, puisqu'il s'agit ici de finissants rendus au terme de leur programme d'études.

L'alternance études-travail

Si vous êtes prêt à vous engager un peu plus à fond et à l'avance, l'alternance travail-études (ATE) constitue une forme plus avancée de collaboration. Dans ce cas, l'étudiant travaillera par exemple deux à trois mois continus en entreprise après sa deuxième année d'études et un autre deux à trois mois à la fin de sa troisième année. On parle ici de travail rémunéré mais l'entreprise a droit à un crédit d'impôt s'établissant généralement autour de 150 \$ par semaine. Ce ne sont toutefois pas tous les collèges qui offrent cette possibilité ni tous les étudiants dudit collège qui pratiquent cette alternance.

Le travail à temps partiel

Notre industrie a également un avantage important qui consiste en la possibilité d'offrir un travail à temps partiel aux étudiants en gestion. C'est une bonne façon de maintenir une alternance informelle entre les études et le travail en magasin, de sorte que le finissant en gestion aura déjà une expérience concrète du secteur de l'alimentation à la fin de ses études.

Mais attention ! Comme il s'agira souvent de postes d'emballeurs ou de commis d'épicerie, il est fortement conseillé d'accorder une attention particulière à ces étudiants en leur faisant aussi entrevoir d'autres facettes du commerce et des défis de gestion à relever. De même, il faudra au besoin les encourager à poursuivre leurs études jusqu'à la fin, s'ils étaient tentés d'abandonner leur programme pour travailler à temps plein en magasin. 🍷

Cégeps et collèges offrant un programme en Gestion de commerces

		DEC	AEC
Bas-Saint-Laurent			
Cégep de Rimouski *	(418) 723-1880	●	
Cégep de Matane	(418) 562-1240		●
Capitale-Nationale			
Cégep de Sainte-Foy *	(418) 659-6600	●	
Cégep Limoilou	(418) 647-6600	●	
Collège François-Xavier-Garneau *	(418) 688-8310	●	
Cégep Beauce-Appalaches	(418) 228-8896		●
Collège Bart *	(418) 522-3906	●	
Centre-du-Québec			
Cégep de Drummondville	(819) 478-4671		●
Estrie			
Collège de Sherbrooke *	(819) 564-6350	●	
Lanaudière			
Cégep régional de Lanaudière à Joliette	(450) 759-1661	●	●
Laurentides			
Collège Lionel Groulx	(450) 430-3120	●	●
Cégep de Saint-Jérôme	(450) 436-1580		●
Laval			
Collège Montmorency *	(450) 975-6100	●	●
Mauricie			
Cégep de Trois-Rivières	(819) 376-1721	●	●
École commerciale du Cap inc. *	(819) 691-2600	●	
Montérégie			
Cégep de Granby - Haute-Yamaska *	(450) 372-6614	●	
Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu *	(450) 347-5301	●	
Cégep de St-Hyacinthe *	(450) 773-6800	●	●
Collège de Valleyfield *	(450) 373-9441	●	
Collège Édouard-Montpetit *	(450) 679-2631	●	
Montréal			
Collège Ahuntsic	(514) 389-5921	●	
Cégep André-Laurendeau	(514) 364-3320	●	
Collège de Maisonneuve	(514) 254-7131	●	
Collège de Rosemont *	(514) 376-1620	●	
Cégep du Vieux Montréal	(514) 982-3437	●	
Collège Dawson	(514) 931-8731	●	
Collège LaSalle *	(514) 939-2006	●	●
Collège O'Sullivan de Montréal	(514) 866-4622	●	
Institut Descartes	(514) 285-1720		●
Outaouais			
Collège de l'Outaouais	(819) 770-4012	●	
Saguenay-Lac-Saint-Jean			
Cégep de Jonquière	(418) 547-2191	●	●

* Ces institutions s'affichent aussi comme offrant le DEC en alternance études-travail

Le Diplôme d'études collégiales (DEC) réfère au programme technique régulier de trois ans s'adressant aux jeunes qui se destinent ensuite au marché du travail. Demandez le département de techniques administratives et tenez ensuite de parler ou de laisser un message à la personne responsable du DEC en Gestion de commerces.

L'Attestation d'études collégiales (AEC) est un programme de plus courte durée destiné à des adultes ayant déjà eu une première expérience de travail dans le commerce de détail. Les étudiants doivent aussi faire un stage non rémunéré de quelques semaines à la fin de leur programme. Vous pouvez manifester votre intérêt auprès de ces collèges en demandant cette fois le service de la formation aux adultes pour vous informer si une cohorte d'étudiants suit présentement le cours.

La formule répond aux attentes de l'industrie

> Les programmes d'apprentissage en milieu de travail initiés par le Comité connaissent un bon départ et suscitent un vif intérêt chez les marchands.

Déjà plus de 150 apprentis en boucherie

Le programme d'apprentissage en boucherie de détail a donné lieu à la conclusion de plus de 150 ententes de formation à travers le Québec depuis son lancement au printemps 2003, tant dans les boucheries spécialisées que dans les épicereries et les supermarchés.

Ses principaux attraits sont qu'il s'agit d'un programme de formation réalisé entièrement en entreprise, sous le mode du compagnonnage, et qu'il conduit à une certification professionnelle dûment reconnue par l'État et par les partenaires de l'industrie.

De plus, les employeurs qui y participent bénéficient d'un crédit d'impôt pouvant atteindre 7 500 \$ par année pour compenser le temps consacré à la formation. La durée de l'apprentissage peut varier entre 18 et 36 mois.

Innovation en poissonnerie

Le programme d'apprentissage en milieu de travail en poissonnerie, lancé au printemps dernier, a fait l'objet d'un développement particulier.

Les partenaires et les experts de l'industrie ont d'abord fait consensus sur une norme professionnelle, qui définit les éléments de compétences et les critères de performance nécessaires pour bien exercer le métier. Ils ont ensuite construit le carnet d'apprentissage, où sont consignées toutes les compétences à acquérir et le guide du compagnon qui vise à soutenir la démarche du formateur.



Pour couronner le tout on publiera au début de 2005 un Guide de la poissonnerie qui constituera un outil de référence précieux pour faciliter la formation du personnel dans le cadre de ce programme.

En poissonnerie, la durée du programme peut varier de 12 à 18 mois. Déjà plus d'une vingtaine d'ententes avaient été signées en date du 30 novembre 2004.

Vous voulez bénéficier de ces programmes ?

Vous avez un candidat potentiel à former et un compagnon prêt à lui enseigner le métier ? Il suffit alors de vous adresser à votre Centre local d'emploi (CLE) et un conseiller ira vous rencontrer pour vous inscrire rapidement au programme et vous remettre les outils de formation nécessaires. 📞



Pour trouver le CLE le plus près de chez-vous

Consultez l'annuaire téléphonique, le site internet www.emploi Quebec.net ou composez le 1 888 emplois.



Le Comité rencontre les conseillers en emploi et en orientation dans différentes régions du Québec.

Tournée régionale au Saguenay et en Outaouais

Afin de bien faire connaître les possibilités d'emploi et les avantages de faire carrière dans notre industrie, le Comité participe annuellement aux grands congrès nationaux des professionnels de l'orientation et de l'information scolaire et professionnelle.

Depuis quelques mois, le Comité déploie aussi une nouvelle stratégie de rencontres régionales en collaboration avec les autres comités sectoriels de main-d'œuvre québécois.

Les premières rencontres tenues au Saguenay en mai 2004 et en Outaouais en novembre 2004 ont remporté un vif succès. Le programme de ces journées permet d'ailleurs de faire d'une pierre deux coups.

La période du matin se déroule en compagnie des spécialistes de l'information et de l'orientation scolaires et professionnelles œuvrant dans le réseau de l'éducation, dans les Centres locaux d'emploi (CLE) et dans les organismes communautaires spécialisés de la région. À travers une série d'ateliers contacts de 20 minutes, les conseillers ont l'occasion d'enrichir et d'actualiser leur information sur les carrières dans chacun des secteurs d'activité économique représentés.


En après-midi, un exercice semblable est mené auprès du personnel des directions régionales d'Emploi-Québec et des Centres locaux d'emploi, permettant alors d'échanger aussi sur d'autres sujets comme l'analyse du marché du travail, la gestion des ressources humaines ou les programmes de formation et d'apprentissage dans notre secteur.

Les prochaines rencontres auront lieu en Estrie en février 2005 et dans la région du Bas-St-Laurent ou de la Gaspésie au printemps 2005.

Invitations d'Emploi-Québec en Estrie et en Montérégie

En novembre 2004, les directions régionales d'Emploi-Québec en Estrie et en Montérégie ont tour à tour invité le directeur général du Comité à faire une présentation auprès des conseillers en emploi et en orientation des Centres locaux d'emploi (CLE) de leur région.

Dans chaque cas, le directeur a livré une information concrète sur les professions, les conditions de travail, la formation et les cheminements de carrière dans l'industrie. Il a aussi présenté la vidéo du comité sur les métiers et les carrières, qui a été très appréciée et a contribué à valoriser la perception des conseillers sur les possibilités d'emploi et de carrière dans notre industrie.

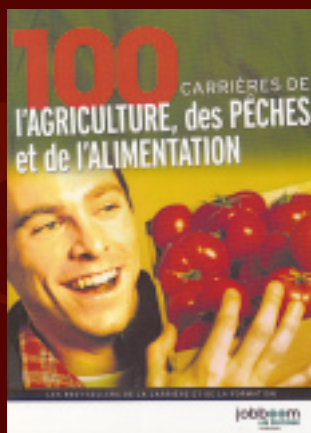
Faisant suite à ces rencontres, le directeur général a été de nouveau invité par la région de l'Estrie à faire cette présentation une deuxième fois en janvier 2005, auprès d'un autre groupe de conseillers en orientation de la région œuvrant cette fois principalement en milieu scolaire. 

Un nouveau livre sur les carrières dans l'alimentation

Un livre sur les carrières dans le secteur agroalimentaire a été publié en octobre 2004 par les Éditions Jobboom. Une centaine de professions et occupations de la production agricole, de la transformation alimentaire, du commerce de l'alimentation ainsi que du domaine des pêches y sont présentées de façon à décrire le plus adéquatement possible la réalité du marché du travail dans ces secteurs.

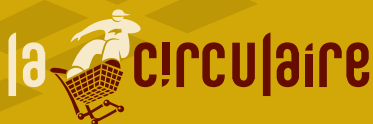
Le Comité sectoriel a été associé à la production de ce volume et la section touchant le commerce de l'alimentation regroupe une vingtaine de fonctions dont les métiers de base en magasin, les métiers spécialisés et certains postes de direction, tant dans le commerce de gros que de détail de l'alimentation.

Ce livre est distribué dans les réseaux de l'éducation et de l'emploi, principalement auprès des conseillers en orientation et en information scolaire et professionnelle.



Venez nous rencontrer au SIAL 2005

Le Comité sectoriel sera présent au Salon international de l'alimentation du 13 au 15 avril 2005, au Palais des Congrès de Montréal, en compagnie des comités sectoriels de main-d'œuvre de la transformation alimentaire et des pêches maritimes. Lors de votre passage au salon, venez nous rencontrer au kiosque 2422.



bulletin d'information du Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation

Rédaction : Michel Payette, directeur général – Pierre Cordeau, agent de recherche et d'information
Conception graphique et production : A Capella Design Communication – www.acapelladesign.com
La Circulaire est tirée à 5 000 copies et est disponible sur le site du Comité au www.csmoca.org

ISSN : 1705-7582 version imprimée
ISSN : 1705-7590 version en ligne
Dépôt légal - Bibliothèque du Québec, 2005



Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation
Place du Parc, 300 rue Léo-Pariseau, bureau 950
Montréal (Québec) H2X 4B3
Tél. : 514 499-1598 – Téléc. : 514 499-3483
info@csmoca.org – www.csmoca.org



La publication de ce bulletin est rendue possible grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec.

RECRUTEMENT

Notre **stratégie** mise sur des **services internet** gratuits et une **présence active** dans les **salons** de l'emploi

Le kiosque du Comité branché sur internet

Le Comité avait déjà eu une première expérience positive auprès des chercheurs d'emploi au printemps 2004, lors du Salon de l'emploi du commerce de détail. Il récidivait les 15 et 16 septembre 2004 en participant au Salon Emploi-Formation, au Palais des Congrès de Montréal.

Le kiosque du Comité était branché sur internet afin de démontrer les services de placement et les offres d'emploi disponibles à partir du site du Comité sectoriel : d'abord notre service de placement en ligne spécialisé dans le domaine du commerce de l'alimentation, en lien direct avec Emploi-Québec, et aussi les sites des grandes chaînes d'alimentation qui affichent des sections sur les emplois et les carrières au sein de leur réseau.

Les chercheurs d'emploi pouvaient aussi voir la vidéo promotionnelle et l'information sur le site du Comité et obtenir de ses représentants réponse à leurs questions sur les carrières et les programmes de formation.



Les grandes chaînes participent

Les trois grands distributeurs ont aussi accepté l'invitation du Comité à participer chacun une demi-journée au Salon Emploi-Formation pour rencontrer les candidats et faire connaître les emplois disponibles et les possibilités de carrière dans leur entreprise. Ils ont également profité de l'occasion pour recueillir les CV de candidats potentiels, voir même parfois pour prendre rendez-vous avec certains d'entre eux.

Le Comité sectoriel et les entreprises ont jugé cette expérience très positive, concrète et rentable à court terme. Comme l'événement se produit deux fois par année, le Comité a déjà réservé sa place pour l'édition des 30 et 31 mars 2005. Il sera aussi au Salon de l'emploi du commerce de détail les 6 et 7 avril et compte également visiter l'an prochain quelques salons dans d'autres régions du Québec.

Dans la poursuite de cette stratégie collective, nous encourageons les employeurs à inscrire systématiquement leurs offres d'emploi sur le site du Comité en lien avec Emploi-Québec ainsi que sur celui des distributeurs lorsque c'est possible.

Nous vous invitons aussi à suivre de près les divers salons de l'emploi dans chacune de vos régions. Il existe en effet une panoplie de salons locaux ou régionaux auxquels les marchands peuvent participer et qui constituent autant d'occasions de recruter des candidats intéressés et motivés.



Des centaines d'offres d'emplois sur le site du comité

Depuis près d'un an, le Comité sectoriel s'est associé à Emploi-Québec pour vous offrir, à même son site internet, un portail de placement en ligne spécifique au commerce de l'alimentation, qui vous permet de faire connaître vos offres d'emploi aux milliers d'internautes qui visitent quotidiennement le site d'Emploi-Québec. Une fois inscrit, vous aurez également la possibilité de consulter les curriculum vitae de gens ayant une formation ou une expérience dans le commerce de l'alimentation.

Le service est public et gratuit. Si vous n'avez pas pris l'habitude d'y afficher vos postes, nous vous incitons fortement à le faire dès maintenant.



UN TRUC IMPORTANT !

Le service de placement du Comité fonctionne en repérant directement dans la banque d'Emploi-Québec les mots clés reliés à certains titres d'emploi du secteur de l'alimentation. Il est donc important de bien identifier votre poste en lien avec le commerce de l'alimentation.

Cela fonctionne bien pour certaines fonctions spécifiques comme boucher, pâtissier ou lorsqu'on fait référence à un département précis : commis aux fruits et légumes, gérant de la boulangerie, assistant-gérant des viandes. On peut aussi identifier le type de commerce : commis de supermarché, gérant de dépanneur, etc. Dans d'autres cas, notamment dans le commerce de gros, il faudra simplement rajouter le mot alimentation : acheteur en alimentation, superviseur d'entrepôt d'alimentation, etc.

C'est uniquement de cette façon que votre offre pourra apparaître non seulement dans la banque d'Emploi-Québec, mais aussi sur le site du Comité !